

Introduction

Chères consœurs, chers confrères,
Chères et chers collègues,
Chères étudiantes, chers étudiants,
Chères lectrices, chers lecteurs,

Fortes de notre expérience d'enseignement à l'ULB et de praticiennes du droit familial de l'enfance, nous avons souhaité transmettre nos compétences acquises au fil des années et les partager notamment avec les jeunes générations de familialistes.

Nous le savons tous, le droit familial de l'enfance est une matière riche et précieuse sur le plan humain tout en étant exigeante et précise sur le plan de nos connaissances juridiques qui doivent être constamment actualisées.

Cet ouvrage, qui s'inscrit dans le prolongement de la première édition de 2009, réunit des parties choisies de nos supports de cours que nous n'avons pas cherché à uniformiser dans un texte neutre dans la forme et le fond : au contraire, nous avons préféré préserver l'authenticité et l'identité propre à l'approche pédagogique, la méthodologie et le style de chacune d'entre nous.

Nous avons construit le présent ouvrage à la manière d'une tresse, en nous répartissant les sujets pour mettre en exergue nos domaines de prédilection, outre l'exposé général de la matière parfaitement actualisé au regard des réformes les plus récentes en matière de nom, d'audition de l'enfant et de responsabilité civile notamment.

Silvia Pfeiff met en lumière l'incidence d'éventuels éléments d'extranéité tant sur la compétence internationale des juridictions belges que sur la loi applicable, et ce pour chaque thème traité. Elle présente également de manière pragmatique la matière de l'enlèvement international d'enfant dans un chapitre spécifique. Tous ces éléments se trouvent synthétisés dans un outil très pédagogique qui sera particulièrement utile tant aux praticiens qu'aux étudiants : le Tableau des instruments et critères de rattachement en droit international privé de l'enfance.

Nathalie Massager présente les matières de la filiation, de l'autorité parentale et du droit d'hébergement à la lumière des concepts nouveaux des droits de l'enfant qui s'imposent désormais prioritairement en droit familial de l'enfance, en s'appuyant sur des méthodes de résolution du contentieux au travers de critères de décision hiérarchisés et de cas d'application issus de la jurisprudence. Cet exposé est complété par deux chapitres consacrés à la place de l'enfant en droit successoral et au nouveau droit de la responsabilité civile concernant les mineurs.

Nicole Gallus analyse les matières du nom de l'enfant, de l'adoption intrafamiliale et des aliments. En outre, un chapitre spécifique réunit les supports de son cours de *Bioéthique et droit* portant sur le statut de l'embryon, la question du genre, l'inceste et les droits du mineur en matière médicale : chacun de ces sujets traduit un engagement puissant dans des valeurs qui nous sont chères et qui méritent, à l'époque qui est la nôtre, d'être défendues avec force.

Notre conception du droit familial de l'enfance et nos méthodes pédagogiques dialoguent entre elles et se complètent : puisse cet ouvrage enrichir une pratique et un enseignement auxquels nous consacrons le meilleur de nous-mêmes.